

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E172107 **VALABLE JUSQU'AU** 19/04/2025

> 26/08/2024 ÉDITÉ LE

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

0085032

Date de création: 03/06/2015

SARL Forme juridique:

Capital:

DEPUIS LE 07/09/2023

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC TOULOUSE 811924091

00036 Siret: 811 924 091

Code NACE:

Numéro caisse de congés payés : Assurance Responsabilité Travaux :

APRIL 22114425000

Assurance Responsabilité Civile :

APRIL 22114425000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale: OCELENA

20 RUE DE LA GRAVETTE ZAC DE LA GRAVETTE

31150 GRATENTOUR

Téléphone: 05 61 35 66 26

Portable:

Site Internet: www.ocelena.com

E-mail: administration@ocelena.com

Responsabilité légale : PECH ROMAIN GÉRANT

Effectif moyen: 9

Tranche de classification: EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	18/03/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/03/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/03/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	20/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	29/06/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	15/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

SIGNATURE DU TITULAIRE

QUALIBAT AGENCE DE TOULOUSE 109 RUE JEAN BART 31670 LABEGE

AGENCE

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.